



PREFECTURE DE LA REUNION

SECRETARIAT GENERAL

Saint-Denis, le 26 août 2015

SERVICE DE LA
REGLEMENTATION

Bureau des Elections

ARRETE N° 1510/SG/SR
Enregistré le 26 Août 2015

désignant les délégués de l'administration appelés à faire partie des commissions administratives chargées de réviser les listes électorales pour l'année 2015-2016 dans les communes de l'arrondissement de Saint-Denis et de statuer sur les demandes d'inscriptions et de radiations

LE PREFET DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU** le code électoral, notamment son article L. 17 ;
- VU** la loi n° 2015-852 du 13 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales ;
- VU** le décret n° 2015-882 du 17 juillet 2015 relatif à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015 ;
- VU** l'arrêté n°1493/SG/SR du 24 août 2015 instituant les bureaux de vote des communes de La Réunion pour la période comprise entre le 1^{er} décembre 2015 et le 28 février 2017 ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture,

A R R E T E :

ARTICLE 1er : Sont désignés, en qualité de délégués de l'administration pour faire partie des commissions administratives chargées de réviser les listes électorales des communes de l'arrondissement de Saint-Denis, les personnes dont les noms sont mentionnés à l'article 2.

Les délégués suppléants sont appelés à remplacer tout délégué titulaire défaillant.

ARTICLE 2 : Sont nommés délégués :

Commune de SAINT-DENIS

Liste Générale	Hôtel de Ville	Monsieur Emmanuel ESPOSITO
1 ^{er} au 6 ^{ème}	Hôtel de Ville	Madame Anne-Marie CARRE-GRIMAUX
7 ^{ème} au 14 ^{ème}	Ecole Joinville	Madame Jocelyne MARTIN
15 ^{ème} au 18 ^{ème}	Ecole Jules Reydellet	Madame Céliane SINGABRAYA
19 ^{ème} au 27 ^{ème}	Ecole élémentaire Philippe Vinson	Monsieur Louis ROUSSEL
28 ^{ème} au 31 ^{ème} 32 ^{ème}	Ecole élémentaire Saint Bernard Gare de la Grande Chaloupe	Madame Evelyne LAMOLY
33 ^{ème} au 39 ^{ème}	Ecole Gabriel Macé	Madame Bernadette LAVALETTE
40 ^{ème} au 43 ^{ème} 44 ^{ème} au 45 ^{ème}	Ecole élémentaire les Topazes Ecole élémentaire du Brûlé	Monsieur Philippe BARBIER
46 ^{ème} au 48 ^{ème} 49 ^{ème} au 50 ^{ème}	Ecole primaire PK 7 Saint-François Ecole la Chaumière	Madame Solange GRIFFON
51 ^{ème} au 55 ^{ème}	Ecole Henri Dunant	Monsieur Bernard BARSAMIAN
56 ^{ème} au 60 ^{ème}	Ecole Françoise Mollard	Monsieur Bertrand HOARAU
61 ^{ème} au 68 ^{ème}	Ecole Candide Azéma	Madame Marie Bernadette GRAVINA

69 ^{ème} au 74 ^{ème} 75 ^{ème} au 76 ^{ème}	Ecole les Bancouliers Ecole les Baies Roses	Madame Chantal CANIGGIA
77 ^{ème} 78 ^{ème} au 81 ^{ème}	Ecole les Bringelliers Ecole Alain Lorraine	Madame Marie-Georges KHAZNADAR
82 ^{ème} au 86 ^{ème}	Ecole primaire de Bois de Nêfles	Monsieur Roland Yves SADALA
87 ^{ème} au 93 ^{ème} 94 ^{ème} au 97 ^{ème}	Ecole Bory de Saint-Vincent Ecole Philibert Commerson	Monsieur Serge Alain GRAVINA
98 ^{ème} au 100 ^{ème}	Ecole primaire de Domenjod	Monsieur Emmanuel ESPOSITO
101 ^{ème} au 104 ^{ème} 105 ^{ème} au 106 ^{ème}	Ecole maternelle Vauban I Ecole primaire de Champ-Fleuri	Monsieur Maurice SOUBOU
107 ^{ème} au 113 ^{ème} 114 ^{ème} au 117 ^{ème} 118 ^{ème} au 119 ^{ème}	Ecole primaire les Lilas Ecole Les Tamarins Ecole primaire J. Baptiste Bossard	Monsieur Yannick ODON
120 ^{ème} au 123 ^{ème} 124 ^{ème} au 128 ^{ème}	Ecole Michel Debré Ecole Damase Legros	Monsieur Gilbert MADE
129 ^{ème} au 131 ^{ème} 132 ^{ème} au 133 ^{ème}	Ecole les Badamiers Ecole de Primat	Madame Danièle BOULEVART
	Suppléante	Madame CALVET Catherine
	Suppléant	Monsieur Serge FABRESSON
	Suppléant	Monsieur Pierre PIOVANO

Commune de SAINTE-MARIE

Liste Générale	Mairie de Sainte-Marie	Madame Raymonde TERRILLON
1 ^{er} au 4 ^{ème} 5 ^{ème} 6 ^{ème} au 7 ^{ème}	Mairie de Sainte-Marie Ecole le Verger Ecole de Gaspard	Monsieur Léonus ADOLPHE
8 ^{ème} au 9 ^{ème} 10 ^{ème} au 11 ^{ème} 12 ^{ème} au 13 ^{ème} 14 ^{ème}	Ecole de Terrain Elisa Pôle administratif de la Convenance Ecole Ravine des Chèvres Mairie de la Ressource	Monsieur Olivier LESFRITZ
15 ^{ème} 16 ^{ème} 17 ^{ème} au 18 ^{ème}	Centre de Rééducation Ressource Ecole de Beaumont Ecole de Bois Rouge	Monsieur Jean-Philippe IMIZE
19 ^{ème} au 20 ^{ème} 21 ^{ème} au 24 ^{ème}	Ecole de Ravine Cocos Ecole annexe Yves Barau	Monsieur Christian LEGER
25 ^{ème} au 26 ^{ème} 27 ^{ème} 28 ^{ème} au 29 ^{ème}	Mairie annexe de Grande Montée Ecole Espérance Ecole Desbassyns	Madame Roselyne AH-SANE
30 ^{ème} 31 ^{ème} au 32 ^{ème} 33 ^{ème} 34 ^{ème} au 35 ^{ème}	Centre social Mairie annexe de la Rivière des Pluies Service Communication Ecole de Duparc	Madame Raymonde TERRILLON
	Suppléant	Monsieur Etienne GUICHARD

Commune de SAINTE-SUZANNE

Liste générale	Mairie de Sainte-Suzanne	Madame Karine SIDAMBAROMPOULLE
1 ^{er} au 3 ^{ème} 4 ^{ème} 5 ^{ème}	Ecole mixte Antoine Bertin Ecole maternelle Heva Ecole José Barau	Madame Gillette CHAMPIGNEUL
6 ^{ème} au 8 ^{ème}	Ecole maternelle les Bauhinias	Madame Clémence MOUTALOU
9 ^{ème} au 10 ^{ème} 11 ^{ème} au 13 ^{ème} 14 ^{ème}	Ecole maternelle Les Bambous Ecole mixte Sarda Garriga Centre de Quartier Renaissance	Madame Marie Monique PAQUIRY
15 ^{ème} au 16 ^{ème} 17 ^{ème} 18 ^{ème}	Ecole mixte de la Marine Ecole mixte Maya Ecole mixte les Hirondelles	Monsieur Janick CIDNEY
19 ^{ème} au 22 ^{ème}	Ecole mixte René Manglou	Madame Marie Yolaine POINY
23 ^{ème} au 25 ^{ème} 26 ^{ème} et 27 ^{ème}	Ecole mixte Victor Hugo Ecole mixte des Goyaviers	Madame Karine SIDAMBAROMPOULLE
	Suppléante	Madame Marie Olivette ONESIME

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture et les maires des communes de l'arrondissement de Saint-Denis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet chargé de mission
cohésion sociale et jeunesse

Rémy DABROUX